

L'urgence d'une mobilisation générale pour sauver la Promenade des Anglais et l'extraordinaire patrimoine palmier de la ville de Nice

1. Une situation grave qui va empirer rapidement si un changement de stratégie n'est pas adoptée avant le printemps prochain

1.1. Une catastrophe en marche accélérée

Alors que la ville de Nice a été le siège, à partir de 2010, d'un comité de pilotage de la lutte contre le charançon rouge des palmiers (CRP) qui regroupait pratiquement toutes les villes concernées des Alpes Maritimes, **aucune stratégie effective n'a été mise en marche pour que les foyers de CRP existant dans les villes infestées ne régressent.** Cette condition était indispensable pour éviter que le CRP ne s'étende, gagne de nouvelles villes et finisse par atteindre la commune de Nice.

Après les premières détections à Nice, le nombre de palmiers infestés a crû mais faiblement pendant quelques années. Cela n'avait rien de surprenant car cela correspond à l'évolution normale des populations de CRP mais les premières détections **auraient dû mettre les services techniques de la commune en alerte maximum et les conduire à mobiliser les propriétaires de palmiers pour organiser la lutte sur une base collective.** Malheureusement, cette croissance lente initiale du nombre de palmiers infestés a eu pour conséquence, malgré nos avertissements répétés, **une sous-estimation de la gravité de la situation et une interprétation totalement erronée sur l'efficacité des mesures de lutte adoptées à Nice.**

Depuis l'année dernière, la croissance du nombre de palmiers infestés a été importante. Si la **stratégie de lutte dite de la dernière chance que nous proposons depuis 2014 au niveau national n'est pas adoptée à partir du printemps prochain, l'hécatombe de prendre va prendre une allure explosive.** La croissance du nombre de palmiers infestés quand la stratégie de lutte contre le CRP est inefficace suit une évolution exponentielle qui a été vérifiée partout. Nous nous trouvons actuellement à Nice au point d'inflexion qui correspond au redressement de la courbe exponentielle.

1.2. Des foyers d'infestation totalement hors contrôle

Comme le prouvent les photos suivantes prises dans le secteur entre la Promenade des Anglais et le jardin d'Indochine le 30 novembre 2015, **des palmiers infestés au dernier degré relâchent des centaines de CRP depuis de nombreux mois et dans certains cas plus d'une année.** Ces palmiers dont l'infestation est visible pour tout le monde depuis des mois se voient davantage dans les jardins privés que publics mais dans ces derniers, on trouve aussi des palmiers aux palmes affaissées.







Ces photos démontrent deux choses :

1) **L'obligation d'intervenir dès qu'un palmier montre des symptômes d'infestation n'est absolument pas respectée.** L'intervention consiste soit à assainir le palmier soit à le couper (ou au minimum à l'étêter) pour détruire tous les charançons qu'il contient et éviter ainsi qu'il se transforme en foyer de dispersion du ravageur. **Il est ahurissant de constater qu'à Nice, à moins de 100 mètres de la promenade des Anglais et même dans un jardin aussi exceptionnel que celui d'Indochine, on ait laissé depuis des mois et on continue à laisser tant de palmiers infestés sans intervenir.** A cause de cette **passivité invraisemblable et parfaitement illégale**, des centaines de nouveaux palmiers ont déjà été infestés ou le seront dès la fin de l'hiver. C'est **une bombe à retardement** dont les terribles effets dévastateurs ne pourront aucunement être évités en employant, à supposer qu'ils le soient, les traitements préventifs préconisés par les services de la Mairie. **Seule la stratégie de la dernière chance, grâce à la technique d'injection sur laquelle elle repose**, permettrait en tuant les larves déjà présentes à l'intérieur des palmiers infestés mais encore asymptomatiques et en protégeant les palmiers sains face à la déferlante de CRP qui va se produire au printemps prochain, **d'éviter une hécatombe bien plus grave que l'actuelle.**

2) **Les traitements préventifs obligatoires ont été mal effectués ou ne l'ont pas été du tout.** Dans les rares cas où ils ont été correctement réalisés, ils reposaient sur une technique dont l'efficacité était insuffisante dans un contexte où les palmiers infestés n'étaient pas immédiatement assainis ou, à défaut étêtés. La ville de Nice a opté pour des traitements biologiques à base de nématodes, sauf au cours des deux mois d'été où les palmiers doivent être traités avec du Confidor. Le traitement consiste à inonder la base des palmes d'une solution insecticide. Ces traitements qu'ils soient à base de nématodes ou de Confidor nécessitent d'être répétés toutes les trois semaines pour assurer une relative protection des palmiers. **Comme les palmiers à traiter sont en général hauts, ces traitements sont très délicats, lourds et coûteux à appliquer.** En conséquence, à Nice comme partout ailleurs en France, **la majorité des propriétaires, y compris les mairies, n'applique pas ou applique mal les traitements préventifs obligatoires quand ils sont à base de douches d'insecticide biologique ou chimique.**

Le traitement par injection proposé dans la cadre de la stratégie de la dernière chance présentent par rapport aux traitements appliqués par la Mairie de Nice des avantages considérables : un seul traitement par an suffit ; celui-ci est très facile à appliquer (à hauteur d'homme, sans équipement ni lourd ni sophistiqué) et il ne prend que moins de cinq minutes par palmier. **Son coût, quand l'insecticide Revive dont la mise sur le marché a été autorisé en mars 2014, sera enfin disponible, sera dix à vingt fois moins élevé que celui des traitements par douche de nématodes ou de Confidor.**

1.3. La promenade des Anglais n'est même plus en sursis

Les quelques photos suivantes prises le 30 novembre 2015 montrent que la Promenade des Anglais est déjà touchée.



Le palmier de gauche est infesté. Des symptômes d'infestation avancée, difficiles à voir sur la photo, sont évidents à détecter sur le terrain. Ce palmier doit être assaini au plus vite, non seulement parce qu'il peut être sauvé mais pour éviter que ne continuent à s'échapper des CRP qui iront infester d'autres palmiers.



Etait-il justifier de couper ces deux palmiers au lieu de les sauver en les assainissant ?
A-t-on attendu trop longtemps avant d'intervenir ?



Encore deux palmiers sacrifiés ! Il est ahurissant de voir qu'à côté de ces deux palmiers, deux autres palmiers ont été lissés. A Nice il est assez fréquent d'observer des palmiers lissés et parfois même taillés au style dit marguerite. Comment peut-on encore à Nice alors que ces palmiers risquent à tout moment d'être infestés par le CRP consacrer du temps et de l'argent à ce type d'opération qui non seulement sont totalement superflues mais vont rendre en plus ces palmiers plus sensibles à une attaque du CRP. **Les propriétaires de ces palmiers, mais aussi les professionnels, sont-ils à ce point mal informés et inconscients de la gravité de la situation?** En transmettant depuis 2010 un message rassurant, on a endormi la vigilance des propriétaires de palmiers au point qu'ils semblent aujourd'hui encore ne pas réaliser ce qui est en train de se passer et ignorer ce qu'ils doivent faire pour y faire face.

Sur la promenade des Anglais, le nombre de palmiers infestés est encore assez faible mais, vu que certains palmiers n'ont pas été ou ne sont immédiatement assainis et vu surtout la virulence du foyer proche de la Promenade, la situation va s'aggraver de manière catastrophique si avant le prochain la stratégie de la dernière chance n'est pas adoptée au niveau de l'ensemble de la commune et des communes voisines.

De même qu'il était complètement illusoire d'espérer éviter la catastrophe actuelle sans se préoccuper de la situation dans les communes voisines (A quoi a servi le COPIL ?), il est complètement illusoire d'espérer sauver les palmiers de la Promenade des Anglais si on ne prend pas en compte l'ensemble des palmiers de la commune.

1.4. Des palmiers patrimoines abattus alors qu'ils auraient pu être sauvés

Le patrimoine palmier de la ville de Nice est extraordinaire avec des palmiers, en particulier des Phoenix canariensis de grande taille, souvent plus que **centenaires**. La valeur de ces palmiers est incalculable. Dans ces conditions, il paraît tout à fait **injustifiable de choisir, quand ils sont infestés, de les étêter et donc de les tuer au lieu de tenter de les sauver** en procédant à leur assainissement selon la technique mise au point par la station Phoenix.

Hélas comme le montrent les photos suivantes, il semble que, dans bien des cas si ce n'est dans la totalité, **le choix de la facilité prime sur celui de la sauvegarde du patrimoine.**



La photo de gauche a été prise le 30 novembre, celle de droite trois jours après (juste avant le reportage de FR3 !). Entre temps, les services de la Mairie ont décidé d'étêter ce magnifique palmier du jardin Indochine alors qu'il aurait pu être parfaitement sauvé par la technique de l'assainissement selon les modalités propres à cette saison.



Au lieu d'intervenir sur ce palmier du Parc Indochine, dès la détection des premiers symptômes, fin de pouvoir le sauver, on a laissé l'infestation progresser jusqu'à un stade avancé. Mais, même à ce stade, des palmiers sont parfois récupérables. Il faut donc le vérifier avant de prendre la décision de l'éêter. La photo de gauche a été prise le 30 novembre, celle de droite trois jours après (juste avant le reportage de FR3 !).

1.5. L'illusion des replantations de palmiers

On observe dans la ville de Nice plusieurs plantations récentes de palmiers.



La réalisation de ces plantations soulève deux sérieux problèmes :

- la transplantation de palmiers en motte en cette saison est risquée. Avec ce type de palmiers, le succès de cette opération n'est satisfaisant qu'au printemps et en été quand l'initiation et le développement du système racinaire permettent au palmier de surmonter le stress de la transplantation. **Une grande partie de ces palmiers, parmi ceux qui ne seront pas infestés par le CRP, vont mourir ou rester chétifs de nombreuses années.**

- planter des palmiers, même moins sensibles au CRP comme les dattiers sans rejets (les dattiers avec rejets sont très sensibles) dans une situation où la multiplication du CRP est explosive est très risquée. Beaucoup vont être attaqués d'autant plus qu'en stress post-transplantation ils émettent des kairomones qui les rendent plus attractifs pour le CRP. Quant à planter des palmiers des Canaries, comme on le voit sur la photo suivante. cela revient carrément à jeter l'argent par les fenêtres.



Plantation de palmier des Canaries !!!

Tout en étant extrêmement coûteux, il est complètement illusoire de croire que, dans les conditions actuelles d'absence totale de contrôle du CRP, on va pouvoir rendre la catastrophe paysagère moins grave en remplaçant les palmiers infestés par de nouveaux palmiers.

Le paysage emblématique de la ville de Nice qui repose, en grande partie sur de grands palmiers de Canaries va être durablement et affreusement dégradé si la stratégie de la dernière chance que nous proposons n'est pas mise en œuvre dès le printemps prochain.

2. Le problème n'est de choisir entre traitements biologiques et traitements chimiques mais de sauver les palmiers ou de les perdre

Les services techniques de la ville de Nice ont fait le choix jusqu'à présent de n'utiliser que des traitements biologiques pour protéger leurs palmiers.

Le traitement en question à base de nématodes est assez efficace. La station Phoenix a été le premier centre de recherche à démontrer son efficacité dès 2008 mais le choix pour ce traitement n'est valable que si le nombre de palmiers à traiter est réduit. En effet, comme c'est un traitement qui implique de doucher abondamment la tête des palmiers de manière très fréquente (toutes les 3 semaines), il est délicat, très lourd et très coûteux à appliquer. Le recours à cette solution n'est envisageable plusieurs années de suite que si les foyers de charançons ne s'étendent pas et même au contraire régressent. Ce n'est plus du tout le cas actuellement où, au contraire, **la présence de nombreux palmiers infestés entraîne une explosion de la population de charançon rouge des palmiers à Nice.**

Les services techniques de la commune, alors qu'eux-mêmes n'arrivent plus à traiter à temps leurs propres palmiers et en viennent même à couper des palmiers parfaitement récupérables, légitiment leur volonté de ne pas changer de stratégie en invoquant **la réglementation européenne** (<http://france3-regions.francetvinfo.fr/cote-d-azur/emissions/jt-1920-cote-d-azur> JT du 2/12/15). **Cet argument n'est pas recevable.** En effet, si la réglementation européenne prévoit bien une utilisation de plus en plus réduite puis nulle de produits phytosanitaires chimiques dans les espaces verts des villes, elle a clairement établi une **exception dans le cas de la lutte obligatoire contre les espèces invasives.** En France, cette exception a été récemment confirmée avec **la loi Labbé.** Elle se justifie par **la gravité des dégâts que peut causer un ravageur de lutte obligatoire et par l'absence ou l'insuffisante efficacité de traitements uniquement biologiques pour le contrôler.**

Il est à noter d'ailleurs qu'en France, l'arrêté du 21 juillet 2010 fixant les mesures de lutte obligatoire contre le charançon rouge des palmiers n'autorise pas le choix pour une solution purement biologique de traitement. **La ville de Nice a donc, depuis plusieurs années, pendant les deux mois d'été, substitué un traitement chimique au traitement biologique.**

Si, il y a quelques années, le choix de la ville de Nice pour une solution biologique plutôt que chimique pouvait se défendre, **ne pas remettre aujourd'hui en question ce choix face à l'échec évident auquel il a donné lieu pour contrôler ce ravageur relève d'un entêtement lourd de conséquences.**

La question qui se pose à Nice actuellement n'est plus du tout celle de choisir entre traitements chimiques ou traitements biologiques mais de savoir si on veut ou non sauver les palmiers, sauver ou non ce patrimoine exceptionnel. Vu l'importance de ce patrimoine, spécialement à Nice, la réponse paraît évidente.

Dans ces conditions, il faut sans hésiter abandonner le choix actuel si une autre option existe pour sauver les palmiers.

L'INRA, la FREDON PACA et FNE considèrent que la stratégie dite de la dernière chance (et hélas ce n'est pas un slogan !), proposée par la station Phoenix, permettrait de me mettre très rapidement fin à l'hécatombe de palmiers en France et donc à Nice en particulier.

Ne pas vouloir prendre en considération cette autre option, au motif, comme le déclarent les services techniques de la Mairie (<http://france3-regions.francetvinfo.fr/cote-d-azur/emissions/jt-1920-cote-d-azur> JT du 2/12/15) **qu'elle implique l'utilisation d'un produit chimique relève d'un choix dogmatique qui conduit droit dans le mur** Si l'on veut sauver les palmiers, et on doit les sauver, l'approche doit reposer sur une analyse précise avantages/coût de la stratégie de la dernière chance et non sur le rejet a priori de celle-ci en avançant des généralités sur les risques que pose sur la santé et l'environnement l'emploi de produits phytosanitaires chimiques. Laisser l'hécatombe de palmiers se poursuivre et s'aggraver en invoquant de telles généralités est d'autant moins acceptable que **le traitement proposé dans le cadre de la stratégie de la dernière chance est très novateur et permet justement de réduire considérablement ces risques.**

En effet, l'insecticide n'est pas pulvérisé dans l'atmosphère mais introduit dans les palmiers où il reste confiné. Dans ces conditions d'application, **les risques pour les personnes et pour l'environnement sont incomparablement réduits par rapport à ceux d'un traitement classique même avec un produit biologique.** A titre de comparaison, on relèvera par exemple, que le traitement biologique avec le champignon *Beauveria bassiana* en phase d'expérimentation à Nice, qui vient de faire l'objet d'une évaluation de l'Agence Européenne sur la Sécurité Alimentaire (EFSA), pourrait selon l'EFSA présenter des risques sur la santé des personnes et entraîne un risque élevé sur les abeilles.

Enfin, il faut souligner que **le recours au traitement avec cet insecticide chimique n'est proposé que durant une période très courte qui n'excédera pas deux ou trois ans**, soit la durée pour que la stratégie de la dernière chance aboutisse. A l'issue de cette période, le CRP aura disparu ou tellement régressé qu'il ne sera plus présent qu'en de rares foyers, faciles à éradiquer.

3. Conclusions

Il est urgent d'obtenir que les services techniques de la Mairie abandonnent leur position d'opposition de principe à la stratégie de la dernière chance pour la seule raison qu'elle repose sur l'utilisation d'un insecticide chimique. Ces services doivent accepter de **prendre connaissance de cette stratégie et d'en évaluer sur une base rigoureuse et non dogmatique les avantages et les inconvénients.** Si l'objectif de la Mairie est bien de sauver le patrimoine palmier, ces services comprendront alors **qu'il n'existe pas actuellement d'autre alternative à cette stratégie.**

Je relève d'ailleurs que Monsieur Christian Estrosi, Maire de Nice, avait répondu dans un courrier en date du 20 Février 2014 qu'il n'excluait pas de « réorienter » l'action de la ville en recourant à l'injection d'un produit chimique si l'efficacité d'un tel traitement était démontrée. Elle l'est depuis fin 2011 mais le traitement n'a été malheureusement autorisé qu'en avril 2014. De plus, depuis cette date, son application n'a pu être mise en œuvre dans le cadre d'une organisation collective des traitements, alors que cette condition est absolument indispensable pour gagner la bataille contre le CRP. Cette mise en œuvre est bloquée à cause du monopole sur les traitements imposés par la multinationale propriétaire de l'insecticide. Néanmoins, en l'absence de justification technique et légale de ce monopole et en raison des conséquences catastrophiques qu'il entraîne sur l'intérêt général que représente le sauvetage des palmiers patrimoine, le Ministère de l'Agriculture est en mesure d'exiger que la multinationale mette fin à ce monopole, d'autant plus que la lutte contre le CRP est obligatoire.

Il est urgent d'informer tous les propriétaires de palmiers, et plus largement la société niçoise en général, de la gravité de la situation. Les propriétaires de palmiers sont très directement concernés mais **de nombreux secteurs vont être aussi gravement impactés si des mesures ne sont pas prises très rapidement pour éviter la catastrophe que représenterait la disparition des palmiers à Nice.** Je pense en particulier au secteur touristique. L'adhésion d'un maximum de propriétaires privés est indispensable pour que la stratégie de la dernière chance puisse être mise en œuvre et ce dès le printemps prochain.

L'état d'alerte et la mobilisation des propriétaires privés qui avaient été lancés en 2010 sont retombés ces dernières années. Les services techniques de la ville ont communiqué un message rassurant sur l'efficacité des mesures adoptées et du traitement proposé pour contrôler le ravageur.

Il faut de toute urgence relancer cette mobilisation et informer les propriétaires de palmiers et les Niçois en général que la catastrophe peut encore être évitée. Cela passe par l'organisation d'une ou plusieurs réunions publiques d'information dans les plus brefs délais.

Enfin, **la mairie ne peut se contenter de se préoccuper seulement des palmiers dont elle a la responsabilité.** Le patrimoine palmier de la ville de Nice repose aussi sur les palmiers du domaine privé. Si ces palmiers ne bénéficient pas des mêmes traitements que ceux dont bénéficient les palmiers de la ville, la population de CRP va continuer à croître de plus en plus vite ce qui rend illusoire à terme l'espoir de sauver les palmiers du secteur public, y compris ceux de la Promenade des Anglais.

La lutte contre le CRP ne peut réussir que si elle repose sur une organisation collective des traitements sans distinguer entre secteur public et secteur privé. Cette organisation collective n'est envisageable que si elle est pilotée par la Mairie, avec l'appui de la FREDON et de la société civile (associations, acteurs du secteur touristique, etc.).

L'organisation collective de la lutte basée sur la stratégie de la dernière chance permettrait **de traiter par injection, avec une dizaine d'applicateurs, tous les palmiers patrimoine du secteur privé comme du secteur public en un à deux mois.** Le coût d'une telle opération, à condition que le Ministère mette fin au monopole actuel sur les traitements par injection, s'élèverait à **moins d'un demi-million d'euros.** **Si la stratégie de la dernière n'est pas mise en œuvre dès le printemps prochain, les palmiers patrimoine de Nice seront irrémédiablement tués par le CRP. Le coût direct et indirect de cette perte patrimonial est incalculable. Le seul coût de l'abattage des palmiers va d'élever à plus de dix millions d'euros, vingt fois le coût du traitement pour les sauver !**

Il convient enfin de souligner que la stratégie de la dernière chance ne peut réussir que si elle est appliquée également dans les communes voisines. En raison de son importance, la ville de Nice a un rôle moteur à jouer dans la lutte pour la sauvegarde des palmiers au niveau régional et même national et transnational.

Michel Ferry

Directeur de la station Phoenix

A Elche, le 28/12/15